

- la politique de stationnement dans la ville de Paris est incohérente. le nombre important d'opérations de marchands de biens peut entraîner un afflux de véhicules en centre ville sans que la réglementation ni le type de stationnement soit appliquée.

- D'autre part, la réduction de stationnements dans le cadre de ce nouveau règlement ne règle aucunement les problèmes existants sur la ville.

- L'incident le plus criant concerne l'opération "Hotel Dorn" en ce qui concerne les parkings existants sur les concessions et privatisées alors qu'en bordure de voie la Dorn aurait voulu que les parkings soient entiers pour permettre la création des locaux commerciaux sous auvent de la copule au bâtiment, appelant pour mémoire que la voie est classée en stationnement de l'usage. Nous restons attentifs, en respect des règlements concernant les aménagements de parkings.

19 MAI 2021

Michel BEART
Président de l'Association des Amis de l'Hotel Dorn
le 19 mai 2021

Pour parler de places de stationnement comment est il possible d'imposer à l'Hotel Dorn de futurs (991) logements avec parking aerie !!? c'est insensé !!

19 MAI 2021

Chaudes Sources
18 rue du que le cad 41200 Evreux
19 mai 2021